

# PAROISSES HEBDO

## EDITO

Peu de paroles de Jésus ont suscité autant de débats au long des siècles. Faut-il prendre ce commandement à la lettre ? Car grammaticalement c'est bien de cela qu'il s'agit : un commandement et non une demande ou une invitation. A défaut de le suivre à la lettre, faut-il prendre ce commandement au sérieux ? Sans doute, si on se veut disciple de Jésus. Mais dans quelle mesure et avec quelles limites ? Car des limites il en faudra, n'est-ce pas ? Ne faudrait-il pas limiter son application à la seule vie privée et encore uniquement là où je suis le seul concerné, afin d'éviter de cautionner des injustices ? Et on pourrait continuer indéfiniment la liste des questions et des objections.

Celle qui m'intéresse particulièrement est la suivante : peut-on faire de ce commandement un principe politique ? Cet étrange amour de l'ennemi y a-t-il sa place ? Ou la politique n'est-elle pas, par excellence, le domaine où cette éthique héroïque promue par Jésus doit trouver sa limite ? La miséricorde

## PRÉSENTER L'AUTRE JOUE

à outrance ne risque-t-elle pas de se confondre avec de la faiblesse ou de la bêtise ?

Et pourtant. La première lecture, tirée comme toujours de l'Ancien Testament et savamment choisie pour illustrer les paroles de l'Évangile, nous présente bien une situation qu'on ne saurait qualifier que de politique. Le jeune David, pas encore roi, est poursuivi par le roi Saül qui le jalouse. Une situation favorable se présente à lui : il pourrait se débarrasser de son persécuteur. Mais il ne le fait pas et s'expose ainsi à d'autres vexations de la part de ce roi jaloux. Car « le Seigneur rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité. » (1 S 26, 23)

Alors, peut-on faire de la politique en appliquant le précepte de l'amour des ennemis, prêt à tendre l'autre joue ? Je retourne la question : Peut-on réellement accomplir le bien politique sans suivre ce précepte ? A nous de montrer le chemin de cet amour des ennemis, y compris des ennemis politiques.

Don Xandro

## **DIMANCHE 23 FÉVRIER : JOURNÉE DES FIANCÉS !**

Les paroisses Saint-Jean-Baptiste et des Saints-Apôtres accueillent ce dimanche les couples qui se préparent à recevoir cette année le sacrement du mariage. Cet évènement va donner à leur vie une orientation nouvelle et décisive. Parce que le mariage est un engagement pour la vie, l'Église les invite à prendre du temps pour en saisir la grandeur et le préparer. A l'occasion de cette journée, ils vont découvrir le déroulement de la célébration de leur mariage et rencontrer des couples mariés pour approfondir le sens du mariage chrétien.

22 mariages sont prévus cette année dans nos paroisses. Portons ces futurs époux dans notre prière pour leur futur échange de consentements :

- Coline Puype et Paul Ducrocq, le 10 mai
- Corentine Hutin et Charles Lelièvre, le 14 juin
- Stéphanie Jourquin et Frédéric Raymond, le 14 juin
- Claire Gricourt et Arlain Gigounga, le 28 juin
- Sabrina Simoes et David Langlet, le 28 juin
- Hélène Bagory et Hugo Perrin, le 7 juillet
- Alejandra Trujillo et Tristan Joly, le 12 juillet
- Marie Maruzyk et Maxime Mohrbach, le 19 juillet
- Marine Sévilla et Victor Jozon, le 26 juillet
- Hortense Coupé et Valentin Joly, le 26 juillet
- Stéphanie Mercier et Théophile Belleperche, le 2 août
- Lisa Malaval et Thomas Vernier, le 9 août
- Enola Laude et Valentin Beurier, le 19 août
- Marie-Sophie Djeldli et Louis Lebailly, le 26 août
- Emilie Dubas et Rémy Fournier, le 30 août
- Blandine Olivier et Raphaël Vincent, le 6 septembre
- Marie Allard et Martin Bigot, le 6 septembre
- Manon Callegari et Benjamin Collier, le 6 septembre
- Sarah Sona et Narcisse Koua, le 12 septembre
- Grégoire Chéret et Julie Lagouche, le 13 septembre
- Manon Melnikof et Rémy Perrin-Kruk, le 13 septembre
- Océane Czech et Arnaud Sallé, le 18 octobre

### **NOS RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE**

→ Mardi 25 février : Catéchisme pour adultes à 20h (12 rue André)

→ Jeudi 27 février : Prière de louange et d'adoration au Saint-Sacrement de 20h30 à 21h30, dans la chapelle d'hiver de la Cathédrale. L'entrée dans la chapelle se fait par le parking place Saint-Michel.

→ Vendredi 28 février :

- Rencontre des Seniors au patronage Saint-Roch de 15h à 17h
- Maraude Saint-Martin à partir de 15h30 (12 rue André)
- Réunion des Sursum Corda de 18h à 21h (14 rue Allou)

### **JUBILÉ 2025**

Un parcours en 7 étapes vous est proposé dans la cathédrale Notre-Dame pour vivre la démarche jubilaire de l'Année sainte et vous disposer à recevoir l'indulgence plénière. Il est possible de vivre cette démarche de manière communautaire, avec un prêtre, le **dimanche 2 mars à 12h** à l'issue de la messe (comme chaque 1er dimanche du mois). Ouvert à tous.

## « LA FOLLE ESPÉRANCE » : Conférence de don Paul Samedi 8 mars, 10h

Génération désenchantée ? Inquiète ? Désespérée ? Comment espérer au cœur de l'épreuve ? Dans un livre à paraître en mars, don Paul Préaux (modérateur de la Communauté Saint-Martin) et Tiphaine Néron Bancel (philosophe) nous montrent, en ouvrant la Bible, que l'espérance y est omniprésente. Celle du peuple hébreu que le Seigneur guide à travers l'exode et l'errance. Celle des disciples qui écoutent et suivent Jésus. Celle de l'Église. La nôtre, enfin.

Une prise de parole plus que jamais nécessaire pour inciter à retrouver le sens et la joie de l'espérance comme vertu du désir. Désir d'infini qui dilate notre cœur et l'oriente vers la vie éternelle ; désir, ici-bas, d'une relation personnelle avec Dieu par le Christ ; désir après la mort de la béatitude promise. Nécessaire en ces temps incertains, l'espérance s'inscrit dans le cadre de la démarche jubilaire voulue par le pape François afin que chacun se fasse pèlerin d'espérance.

Dans une conférence qu'il nous donnera le **samedi 8 mars à 10h** à la maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste, don Paul nous présentera cette vertu chrétienne, ainsi que le livre qui sera disponible à la librairie Notre-Dame.

### ENTRÉE EN CARÊME

Le temps du carême commencera le **mercredi 5 mars** par la célébration des Cendres. Les cendres déposées sur notre front proviennent des rameaux de l'année précédente, brûlés pour l'occasion.

Vous pouvez déposer vos anciens rameaux à la Cathédrale et à Saint-Paul d'Etouvie, **avant le 3 mars** dans la corbeille prévue à cet effet devant la porte de la sacristie.

Horaires des Messes avec imposition des cendres :

- Cathédrale Notre-Dame : 9h
- Eglise Saint-Roch : 11h30
- Eglise Saint-Jacques : 18h
- Eglise Saint-Leu : 19h
- Eglise Saint-Paul d'Etouvie : 19h
- Cathédrale Notre-Dame : 20h

### LA MARAUDE SAINT-MARTIN

La paroisse Saint-Jean-Baptiste organise une maraude le **vendredi soir** afin de distribuer des repas aux sans-logis.

En cette période hivernale, nous leur donnons aussi **des gants, des bonnets, des écharpes, des chaussettes ou des plaids**. Si vous en avez ou désirez en offrir, vous pouvez les déposer à l'accueil de la Maison paroissiale. Merci de ne pas donner d'autres vêtements car nous n'avons pas la capacité de stockage et de gestion.

Le rendez-vous pour aider à la préparation des sandwichs est à 15h30 et le départ de la maison paroissiale à **17h**.

Pour plus de renseignements et rejoindre l'équipe, contacter : la Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste : 03 22 91 72 08 - [contact@notredameamiens.fr](mailto:contact@notredameamiens.fr)

## INTENTIONS DE MESSES

### PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

**Saint-Jacques** : Jean-Michel Beloeil † ; Marie-Christine Mérot † ; Jean Dumeige † et sa famille.

**Chapelle des sœurs de la Saint-Famille** : Jean et Marie-Paule Pecqueur-Cambier

**Cathédrale** : Paulette Dingreville † ; Bernard Leroy † ; Françoise Aubert † ; Catherine Martin † ; Gobi †, Paul † et Yvette † Denizot ; Jean-Marie †, Françoise † et Simont † Tasseël ; Judith Nasr † ; l'abbé Jean-Paul Jullien † ; Hervé Reynaert ; Marthino † et Malvina † Pereira ; Francisco Simedou †, Jesus Fortado †, Margarida Orlando † ; Chantal Engueleguele †, Murielle † Engueleguele †, Simont † Ndarurinze, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille ; en action de grâce.

### PAROISSE DES SAINTS-APÔTRES

Régine Michel, Henri Tronchon accueillis par le Père

#### Cathédrale Notre-Dame



#### Ouverture :

de 7h30 à 17h30 en semaine  
de 7h30 à 18h30 les samedis  
et dimanches

#### Dimanche

10h30 Messe  
17h Vêpres  
17h30 Adoration

#### En semaine

##### Messes

9h du mardi au samedi  
18h30 le mardi Messe grégorienne

##### Chapelet :

15h le samedi

##### Confessions

du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30  
samedi de 9h30 à 11h et  
de 15h30 à 17h  
dimanche de 15h30 à 17h

##### Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

##### Laudes

7h45 du mardi au samedi

#### Paroisse des Saints-Apôtres

##### Mercredi à Renancourt

18h Messe et adoration

##### Jedi à Saint-Paul d'Etouvie

17h30 Chapelet avec la Légion de Marie

18h Messe, adoration, confessions

##### Samedi Messe anticipée à 18h

22/02 à Dreuil

01/03 à Argœuves

##### Dimanche à Saint-Paul d'Etouvie

9h30 Chapelet

10h30 Messe

#### Paroisse Saint-Jean-Baptiste

##### Eglise Saint-Jacques

18h les samedis Messe anticipée

##### Eglise du Sacré-Cœur (rue de Mareuil)

18h30 Chapelet du lundi au samedi

19h Vêpres du lundi au samedi

19h Messe le vendredi 7 mars

##### Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille (30 rue Lamartine) Messes :

11h30 les lundis et mercredis

8h15 les mardis, jeudis,  
vendredis et samedis

9h les dimanches

##### Eglise Saint-Leu : Messes

19h les mercredis

18h les dimanches